

Bourgogne, Côte-d'Or
Glanon
Eglise Paroissiale Saint-Marcel

croix de procession (1)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM21000328
Date de l'enquête initiale : 1985
Date(s) de rédaction : 1988
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : croix de procession

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Emplacement dans l'édifice : sacristie

Historique

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : auteur inconnu

Description

Eléments : douille, noeud, fleuron, croix. Croix en bronze argenté ; décor rapporté doré fixés par des rivets et des boulons ; décor ciselé et décor dans la masse sur le noeud ; assemblage par broche

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : orfèvrerie

Matériaux : bronze argenté, doré, ciselé (décor en relief, décor dans la masse, décor rapporté)

Mesures :

h = 78 ; la = 40. Christ : h = 20.5 ; Vierge : h = 12

Représentations :

figures bibliques ; Christ en croix, Vierge à l'Enfant
ornementation ; ornement à forme végétale

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- Voir le dossier numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM21000328.pdf>

Illustrations



Vue de l'av
Phot. Michel Thierry
IVR26_19852100663X



Vue du revers
Phot. Michel Thierry
IVR26_19852100664X

Dossiers liés

Édifice : Eglise Paroissiale Saint-Marcel (IA00070971) Bourgogne, Côte-d'Or, Glanon

Auteur(s) du dossier : Brigitte Fromaget

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de l'avant

IVR26_19852100663X

Auteur de l'illustration : Michel Thierry

Date de prise de vue : 1985

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du revers

IVR26_19852100664X

Auteur de l'illustration : Michel Thierry

Date de prise de vue : 1985

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation